

PROCES VERBAL

Conseil Communautaire du vendredi 31 mars 2017

Salle polyvalente de Cerzat

Nombre de conseillers communautaires : 67 + 18 pouvoirs

Date de convocation : 20 mars 2017

L'an deux mil dix-sept, le vendredi 31 mars à 18 heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à la salle polyvalente de Cerzat, sous la Présidence de Monsieur Gérard BEAUD, pour la tenue d'une session ordinaire.

Présents : Mmes Chantal TRON, Jeanine BRUGEYROUX, Christine BANASSAT, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL, Chantal LEGENDRE, Marie-Andrée PERREY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Karine CROS, Agnès JEAN, Sylvie LEBRAT, Annie CARLET, Corinne BOYER, Brigitte ISSARTEL et Michèle MALFANT et MM. Jean-Louis PORTAL, René SOULIER, Serge DESCHEEMACKER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Gérard MERLE, Franck NOEL-BARON, Philippe MONPLOT, Mikaël VACHER, Stéphane DELPY, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Joseph VISSAC, Thierry ASTRUC, Jean-Marc CHARRADE, Claude GINHAC, Jean-François BLANC, Denis BEAUME, Jean PASCAL, Gérard BEAUD, Claude MASSEBEUF, Jean-Jacques MERLE, Jean-Marie CHAPON, Philippe MOLHERAT, Denis FOURY, Jean-Claude BAGES, Bernard MONATTE, Emile ROUSSEL, Alain CUSSAC, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Alain SOULE, Christophe COURTEIX, Alain GARNIER, Pierre HENO, Louis BARTHELEMY, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Jean-Claude MOREL, Elie FRAISSE, Charles TOURRETTE, Michel BRUN, Gaston CHACORNAC, Gilles RUAT, Yves ATTARD, Guy LAFOND, Ludovic LEYDIER, Gilles COUSTON, Bernard COUDERT, Christian VIDAL.

Pouvoirs : M. Cédric FLANDIN à M. Christian VIDAL, Mme Marie-Thérèse ROUBAUD à Mme Christine BANASSAT, M. Joseph TORRENT à M. Franck NOEL-BARON, Mme Valérie GAILLARD à Mme Jessica COUDERT, M. Olivier MONTEIL à M. Alain SOULE, Mme Chantal FARIGOULE à Mme Agnès JEAN, Mme Marie-Pierre COUDERC à M. Gérard BEAUD, Mme Jacqueline TORRENT à Mme Annie CARLET, M. Denis BONNAFOUX à M. Jean-Claude MOREL, Mme Elisabeth CROUZET à M. Yves ATTARD, M. Olivier DAIRE à M. Gilles RUAT, Mme Françoise TORRENT-PAILHES à M. André DORIER, M. Raymond FRAISSE à Mme Magalie MISSONNIER, M. Raphaël LESCURE à M. Jean-Marie CHAPON, M. Alain CROIZET à M. Emile ROUSSEL, M. Jean-Louis CELLIER à Mme Sylvie LEBRAT, M. Bernard MOYEN à M. René SOULIER, M. Christian BARBUT à M. Michel BRUN.

Absents Excusés : MM. Daniel ROCHE, Christian POULET, Maurice LAURENT, Stéphane DESSALLES, Pierre COUPELON, Serge ROCHER, Philippe CHAM.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Christine DELABRE

Deux délibérations : Vote des taux de TEOM pour 2017 et Modalités de transferts immobiliers de l'auberge de Connangles et du multiple rural de Chamborne entre la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier et la Communauté d'agglomération du Puy en Velay ont été ajournées.

2017-03-01 - Objet : Autorisation pour l'achat d'un système de vote électronique

Le Président propose aux conseillers communautaires de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier d'utiliser un système électronique pour le vote des délibérations. Le système fonctionne grâce à des boîtiers nominatifs et permet d'enregistrer les votes avec rapidité et fiabilité.

Le système proposé intègre un affichage des délibérations et du résultat des votes dans powerpoint et permet d'éditer un rapport détaillé des séances de conseil communautaire. Il est possible d'utiliser le dispositif aussi bien pour les scrutins publics que pour les scrutins à bulletins secrets.

Après consultation de plusieurs prestataires, le Président propose de retenir la société « i-pericles » dont l'offre s'élève à 4 284.00 € HT soit 5 140.80 € TTC.

Le Conseil Communautaire ADOPTE la mise en place d'un système de vote électronique et AUTORISE le Président à retenir la société « i pericles » pour un montant de 5140.80 € TTC et à engager la dépense.

La délibération est adoptée à 84 pour et 1 contre (Pierre HENO).

2017-03-02 - Validation du PV du Conseil Communautaire du 9 février 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac pour une séance ordinaire du Conseil sur Convocation du Président de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier du 31 janvier 2017 envoyés au domicile des Conseillers Communautaires.

Sur 93 membres en exercice, 89 étaient présents et 10 pouvoirs ont été donnés par Mme Séverine EYNARD à M. Jacky DELIVERT, Mme Marie-Pierre COUDERC à M. Claude MASSEBEUF, Mme Elisabeth CROUZET à Mme Chantal FARIGOULE, Mme Françoise TORRENT-PAILHES à Mme Jacqueline TORRENT, Mme Annie CARLET à M. Franck NOEL-BARON, M. Serge DESCHEEMACKER à Mme Marie-Christine DELABRE, M. Christian BARBUT à M. Jean-Louis CELLIER, M. Olivier DAIRE à M. BONNAFOUX Denis, M. Olivier MONTEIL à M. Joseph TORRENT, M. Yves ATTARD à M. Gilles RUAT.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les membres du Conseil présents et représentés. Mme Corinne Chanteloube a assuré le rôle de secrétaire de séance. Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire a pu valablement délibérer.

L'ordre de passage de certaines délibérations a été modifié.

- 1- *Validation du PV de la séance du 12 janvier 2017* : adoptée par 87 pour, 0 contre et 2 abstentions
- 2- *Fixation des montants provisionnels des attributions de compensation aux communes* : Adoptée a 85 pour, 1 contre et 3 abstentions
- 3- *Création des régies et autorisation de nomination des régisseurs* : adoptées à l'unanimité
- 4- *Adoption des tarifs de l'ALSH et des séjours pour les jeunes* : adoptée à l'unanimité
- 5- *Indemnités de fonction du Président* : adoptée par 56 Pour, 29 Contre et 4 abstentions
- 6- *Indemnités de fonctions des Vice-Présidents* : adoptée par 55 Pour, 33 Contre et 1 Abstention
Remboursements de frais de déplacement liés à l'exercice du mandat communautaire : *ajournée*
- 7- *Délégations de pouvoirs du Conseil Communautaire vers le bureau communautaire* : adoptée à l'unanimité
- 8- *Création des commissions thématiques intercommunales* : adoptée à l'unanimité
- 9- *Désignation des membres siégeant au sein des commissions thématiques intercommunales* : adoptée à l'unanimité
- 10- *Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres* : adoptée à l'unanimité
- 11- *Création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées à 93 membres* : adoptée par 63 Pour, 18 Contre et 8 Abstentions
Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées : *ajournée*
- 12- *Election des représentants au SMAT du Haut-Allier* : adoptée à l'unanimité
- 13- *Election des représentants au SICTOM des Monts du Forez* : adoptée à l'unanimité
- 14- *Election des représentants au SICTOM Issoire Brioude* : adoptée à l'unanimité
- 15- *Election des représentants au SICALA* : adoptée à l'unanimité
- 16- *Election des représentants au Pays de Lafayette* : adoptée à l'unanimité
- 17- *Election des représentants au Conservatoire Botanique du massif central* : adoptée à l'unanimité
- 18- *Election des représentants au Conseil d'administration de l'Office Intercommunautaire des Georges du Haut-Allier* : adoptée à l'unanimité

- 19- Election des représentants au Parc Naturel Régional Livradois Forez : adoptée à l'unanimité
- 20- Election des représentants au Syndicat eau et assainissement d'Auteyrac : adoptée à l'unanimité
- 21- Election des représentants au CNAS : adoptée à l'unanimité
Election des représentants au SDIS 43 : ajournée
- 22- Election des représentants Hôpital de Langeac : adoptée par 85 Pour, 0 Contre et 1 Abstention
- 23- Election des représentants CPIE du Velay : adoptée à l'unanimité
- 24- Election des représentants Ecole de musique Mélodica : adoptée à l'unanimité
- 25- Election des représentants SAFER : adoptée à l'unanimité
- 26- Election des délégués au conseil d'administration des Collèges : du Val de Senouire, du Haut-Allier et Joachim Barrande : adoptée à l'unanimité
- 27- Election d'un représentant communautaire à l'association « Festivités autour de la Bête du Gévaudan » : adoptée à l'unanimité
- 28- Election d'un correspondant Défense : adoptée à l'unanimité
- 29- Procuration de vote et de signature des comptes administratifs et des comptes de gestion des budgets dissous : adoptée par 33 Pour, 31 Contre, 12 Abstentions et 10 non pris part au vote
- 30- Création des budgets annexes et des modalités d'affectation de l'actif et du passif : adoptée à l'unanimité
- 31- Détermination des modalités de transferts immobiliers de l'auberge de Connangles et du multiple rural de Chamborne entre la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier et la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay : adoptée à l'unanimité
- 32- Autorisation générale et permanente de poursuites pour le recouvrement des produits locaux : adoptée à l'unanimité

La délibération est adoptée par 84 Pour et 1 abstention (M. Pierre HENO).

2017-03-03 - Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 – Budget principal

Après avoir entendu le solde du compte administratif de l'exercice 2016, **STATUE** sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 et **CONSTATE** que le compte administratif présente :
Un excédent de fonctionnement de clôture de : **3 737 859.20 €**

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 145 083.95 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	400 000 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	3 337 589.20 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	3 337 589.20 €

La délibération est adoptée à 79 pour et 6 abstentions (Mmes Christine BANASSAT et son pouvoir (Marie-Thérèse ROUBAUD), Agnès JEAN et son pouvoir (Chantal FARIGOULE), MM. Franck NOEL-BARON et son pouvoir (Joseph TORRENT)).

2017-03-04 - Objet : Présentation, débat et vote du budget principal 2017

Le BP 2017 est présenté par M. Jean-Louis PORTAL 1^{er} Vice-Président. Il donne une lecture article par article des comptes.

Section de fonctionnement dépenses : 15 253 068.42 €

- Charges à caractère général : 2 707 480 €
- Charges de personnel : 2 074 800 €
- Atténuations de produits : 4 172 500 €
- Dépenses imprévues : 300 000 €
- Virement à la section investissement : 1 939 651.18 €
- Dotation aux amortissements : 744 635.06 €
- Autres charges de gestion : 3 051 002.18 €
- Charges financières : 159 000 €
- Charges exceptionnelles : 104 000 €

Section de fonctionnement recettes : 15 253 068.42 €

- Résultat de fonctionnement reporté : 3 449 508.30 €
- Atténuation de charges : 510 000 €
- Opération d'ordre entre section : 115 840.90 €
- Produits des services : 614 000 €
- Impôts et taxes : 7 652 000 €
- Dotations, subventions et participations : 2 583 700 €
- Autres produits de gestion courante : 327 200 €
- Produits financiers : 319.22 €
- Produits exceptionnels : 500 €

Section d'investissement dépenses : 5 806 603.20 €

- Déficit reporté : 783 863.27 €
- Dépenses imprévues : 104 923.03 €
- Opération d'ordre : 115 840.90 €
- Emprunt : 360 000 €
- Immobilisations incorporelles : 421 500 €
- Subventions d'équipements versées : 427 476 €
- Immobilisations corporelles : 561 000 €
- Immobilisation en cours : 3 032 000 €

Section d'investissement recettes : 5 806 603.20 €

- Virement de fonctionnement : 1 939 651.18 €
- Opération d'ordre : 744 635.06 €
- Dotations: 700 000 €
- Subventions d'investissement : 1 713 507.96 €
- Emprunt et dettes : 690 000 €
- Immobilisations corporelles : 8 045 €
- Immobilisations financières : 10 764 €

M. Gilles RUAT rappelle au Président que l'étude de mesure de vent sur Siaugues va prochainement démarrer et qu'un bail doit être établi entre la commune et la CCRHA.

M. Alain GARNIER interpelle le Président sur l'état d'avancement des contacts pris avec les repreneurs de Cérabatti pour l'acquisition de terrains.

M. Franck NOEL-BARON souhaite connaître l'état d'avancement de projet de centre nautique et si les provisions (de l'ordre de 1 M€) faites par l'ex Communauté de Communes du Langeadois sont comprises dans le montant de 1.48 M€ provisionnés au titre du BP 2017 de la CCRHA ? Le marché de maîtrise d'œuvre a-t-il été signé ?

Le Président précise que les contacts avec le groupe DESVRES (repreneur de Cérabatti) avancent. Pour le centre nautique il souhaite que de nouvelles discussions et réflexions s'engagent pour que ce projet devienne un vrai projet communautaire. Des crédits d'études sont repris au BP ainsi que des subventions Région au titre de la programmation du contrat du Haut-Allier.

M. Jean-Claude MOREL aborde le projet Emmaüs et demande où en sont les travaux et le projet de location-vente ? La suppression du service culturel et la poursuite des actions l'interrogent également.

Pour les travaux sur le bâtiment d'Emmaüs, le Président souligne que le coût prévisionnel des travaux n'est pas en phase avec le projet envisagé et qu'un nouveau chiffrage devra être fait. Dans l'immédiat, seuls des travaux d'urgence pour assurer

la sécurité des personnes seront engagés. Dans le domaine culturel, il souhaite que la réflexion s'élargisse à l'ensemble du territoire et pas uniquement sur Saugues avec une définition des besoins en associant le SMAT et le Pays.

M. Franck NOEL-BARON précise qu'il votera contre le budget qui ne fait pas d'économie sur le fonctionnement malgré la fusion et qui prévoit une baisse des investissements par rapport aux budgets 2016.

Le Président répond que ce BP est un budget de transition, qui s'inscrit dans la continuité des actions et des services engagés. Le DOB 2018 permettra d'échanger sur un budget de plein exercice.

La délibération est adoptée à 50 Pour, 30 Contre (M. Yves ATTARD et son pouvoir (Elisabeth CROUZET), Mme Christine BANASSAT et son pouvoir (Marie-Thérèse ROUBAUD), M. Michel BRUN et son pouvoir (Christian BARBUT), M. Jean-Claude MOREL et son pouvoir (Denis BONNAFOUX), Mme Annie CARLET et son pouvoir (Mme Jacqueline TORRENT), Mme Sylvie LEBRAT et son pouvoir (Jean-Louis CELLIER), M. Jean-Marie CHAPON et son pouvoir (Raphaël LESCURE), M. Gilles RUAT et son pouvoir (Olivier DAIRE), M. André DORIER et son pouvoir (Françoise TORRENT-PAILHES), Mme Agnès JEAN et son pouvoir (Chantal FARIGOULE), M. Christian VIDAL et son pouvoir (Cédric FLANDIN), M. Denis FOURY, M. Alain GARNIER, M. Pierre HENO, M. René SOULIER et son pouvoir (Bernard MOYEN), M. Franck NOEL-BARON et son pouvoir (Joseph TORRENT) et M. Alain SOULE), 4 abstentions (M. Olivier MONTEIL (pouvoir à M. Alain SOULE), Mme Chantal TRON, M. Bernard COUDERT et M. Louis BARTHELEMY) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Jean-François BLANC).

2017-03-05 - Objet : Autorisation pour l'ouverture d'une ligne de crédit à court terme

Le Président explique aux Conseillers Communautaires que l'engagement du projet de centrale hydroélectrique à Chanteuges se traduit par un investissement de 750 000 € H.T. Il souligne que ce projet peut être subventionné par le Conseil Régional d'Auvergne-Rhône Alpes dans le cadre du contrat régional du Haut-Allier. Dans l'attente du bouclage de son plan de financement, le Président propose de contracter une ligne de crédit à court terme dans l'attente du recouvrement des subventions. Cette ligne de crédit sera consolidée au terme du décompte général et définitif de l'opération par un prêt long terme. Il souligne que l'opération générera des recettes d'exploitation qui couvriront les annuités d'emprunt.

La ligne de crédit court terme sera conduite pour une durée d'un an.

Mme Agnès JEAN demande si ce projet peut également être repoussé comme le projet de centre nautique ?

Le Président précise que le projet de centre nautique n'est pas repoussé mais à l'étude pour qu'il devienne d'intérêt communautaire.

M. Franck NOEL-BARON informe le Président que le conseil municipal de Chanteuges questionne la communauté de communes sur les points suivants :

- Quel partage de la fiscalité entre la commune et la communauté de communes ?
- Souhaite l'engagement d'une étude sur les impacts visuels, sonores, paysagers des installations
- Véracité des chiffres avancés sur les simulations de recettes financières liées à l'exploitation de la centrale

Le Président informe que les études complémentaires sont en cours.

La délibération est adoptée à 52 pour, 27 contre (M. Yves ATTARD et son pouvoir (Elisabeth CROUZET), Mme Christine BANASSAT et son pouvoir (Marie-Thérèse ROUBAUD), M. Michel BRUN et son pouvoir (Christian BARBUT), M. Jean-Claude MOREL et son pouvoir (Denis BONNAFOUX), M. Alain CUSSAC, Mme Sylvie LEBRAT et son pouvoir (Jean-Louis CELLIER), Jean-Marie CHAPON et son pouvoir (Raphaël LESCURE), M. Gilles RUAT et son pouvoir (Olivier DAIRE), Mme Agnès JEAN et son pouvoir (Chantal FARIGOULE), M. Christian VIDAL et son pouvoir (Cédric FLANDIN), M. Denis FOURY, M. Alain GARNIER, M. Pierre HENO, M. René SOULIER et son pouvoir (Bernard MOYEN), M. Franck NOEL-BARON et son pouvoir (Joseph TORRENT)), Mme Chantal TRON), 5 abstentions (Mme Brigitte ISSARTEL, Mme Marie-Andrée PERREY, M. André DORIER et son pouvoir (Françoise TORRENT-PAILHES), et M. Louis BARTHELEMY) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Emile ROUSSEL).

Départ de M. Franck NOEL BARON et son pouvoir M. Joseph TORRENT, de M. Christian VIDAL et son pouvoir M. Cédric FLANDIN et de M. Pierre HENO.

2017-03-06 - Objet : Autorisation pour l'engagement d'emprunt à long terme

Le Président explique aux Conseillers Communautaires que dans le cadre de l'élaboration des BP 2017 de la Communauté de Communes, un recours à l'emprunt est prévu pour financer l'investissement suivant :

Aménagement de la maison de santé pluridisciplinaire à Langeac : le montant H.T. de l'opération est prévu à 1 364 964 € H.T. et bénéficie de 675 983.55 € de subventions (Europe et Etat). Le reste à financer sera supporté sous la forme d'un loyer par les professionnels de santé et représente la somme de 690 000 € (somme arrondie), il fera l'objet d'un prêt long terme sur 20 ans à taux fixe sur le mode d'un amortissement progressif à échéances constantes. La périodicité pourra être annuelle, trimestrielle ou mensuelle.

Concernant l'encours de la dette sur le budget général au 01/01/2017, le Président précise qu'il est de 3 539 026.49 € et qu'avec ce nouvel emprunt il sera porté à 4 229 026.49 €.

La délibération est adoptée par 80 Pour, 0 Contre et 0 Abstention.

2017-03-07 - Objet : Affectations de subventions aux organismes de droit privé et aux associations.

Le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que des demandes de subventions ont été déposées au siège de la Communauté de Communes pour une première tranche de programmation de subventions. La commission CSL a étudié les premiers dossiers reçus et a proposé d'attribuer un montant de subvention à chaque organisme. Le bureau a validé ces montants. Une deuxième session d'analyse de dossiers et de programmation de subventions sera organisée dans les prochaines semaines.

Le Président rajoute que les crédits ouverts au BP 2017 au compte 6574 sont de 150 000 €.

Des compléments d'informations sont donnés sur le montant de l'aide accordée à Mélodica.

M. Alain GARNIER demande sur quels critères ces aides ont été proposées par la commission ?

M. Christophe COURTEIX répond que l'instruction s'est faite dans la continuité des aides versées les années précédentes par les anciennes Communautés de Communes et qu'une grille sera élaborée ultérieurement.

La liste des bénéficiaires de la première session et le montant attribué se décline de la manière suivante :

CC des RIVES DU HAUT-ALLIER	
Associations	Montant de la subvention en euros pour 2017
DOMAINE SPORT CULTURE LOISIRS	
Confrérie des Pénitents	800
Oval club du Gévaudan	1500
Festival nuit celtique	6000
Judo à Saugues (Aide locale pour l'emploi sportif)	320
Grand Trail de Saint-Jacques	2000
Mélodica	32000
La Pierre Chany	5000
Festival BD	2000
Salon du livre	600
Le festival guitare	600
Lafayette et Liberté	5000
Pampa Haut-Allier	1500
Fédération Française de Randonnée	1468
Entente Sportive Haut-Allier Allagnon	300

Association Action Ally 2000	2000
SOUS TOTAL 1	61088
DOMAINE SOCIAL	
les Ateliers de la Bruyere	34045,00
Association pour Jean Ratail	200,00
SOUS TOTAL 2	34245
DOMAINE ECONOMIQUE	
Plan local d'aménagement forestier (PLAF)	10132
Association départemental d'actions des jeunes 43 (ADAJ)	400
ADIVALOR (bâches agricoles)	500
SOUS TOTAL 3	11032
TOTAL GLOBAL	106 365,00

Montant non affecté et disponible : 43 635 €

La délibération est adoptée par 71 Pour, 3 contre (MM. Stéphane DELPY, Alain SOULE et Bernard COUDERT) 5 abstentions (MM. Denis BEAUME, Jean-Paul FAGHEON, Olivier MONTEIL (pouvoir à M. Alain SOULE), Mikaël VACHER et Bernard VISSAC) et 1 qui n'a pas pris part au vote (Mme Marie-Andrée PERREY).

2017-03-08 - Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 – ZAE de Chambaret

Après avoir entendu le solde du compte administratif de l'exercice 2016 : **STATUE** sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 et **CONSTATE** que le compte administratif présente :
Un excédent de fonctionnement de clôture de : **25.17 €**

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 434.35 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	0 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	25.17 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation en excédent de fonctionnement reporté	25.17 €

La délibération est adoptée par 79 Pour et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Jean-Claude BAGES).

2017-03-09 – Objet : Présentation, débat et vote du Budget annexe 2017 – ZAE Chambaret

Le BP 2017 de la ZAE Chambaret est présenté par M Gérard BEAUD Président. Il donne une lecture article par article des comptes.

Section de Fonctionnement Dépenses : 17 815.80 €
Section de Fonctionnement Recettes : 17 815.80 €

Section d'Investissement Dépenses : 17 740.80 €
Section d'Investissement Recettes : 17 740.80 €

Le Président souligne que sur cette zone un terrain vient d'être vendu pour l'installation de l'unité de fabrication de pain d'un boulanger déjà installé sur Langeac.

La délibération est adoptée par 78 Pour, 0 Contre, 1 abstention (M. Didier HANSMETZGER) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Marie-Andrée PERREY).

2017-03-10 - Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 – Budget annexe Hôtel-restaurant Le Prieuré à Lavoûte-Chilhac

Après avoir entendu le solde du compte administratif de l'exercice 2016 : **STATUE** sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 et **CONSTATE** que le compte administratif présente :
Un déficit de fonctionnement de clôture de : 786.49 €

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	0 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	0 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation en déficit de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	786.49 €

La délibération est adoptée par 74 Pour, 2 Contre (MM. Alain CUSSAC et Didier HANSMETZGER), 3 abstentions (MM. Jean-Paul FAGHEON, Olivier MONTEIL et son pouvoir M. Alain SOULE) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Marie-Andrée PERREY).

2017-03-11 - Objet : Présentation, débat et vote du Budget annexe Hôtel-restaurant Le Prieuré à Lavoûte-Chilhac

Le BP 2017 de l'hôtel restaurant Le Prieuré est présenté par M Gérard BEAUD Président. Il donne une lecture article par article des comptes.

Section de Fonctionnement Dépenses : 6 867.76 €
Section de Fonctionnement Recettes : 6 867.76 €

Section d'Investissement Dépenses : 5 479.22 €
Section d'Investissement Recettes : 5 479.22 €

La délibération est adoptée par 75 Pour, 1 contre (Didier HANSMETZGER), 3 abstentions (MM. Jean-Paul FAGHEON, Olivier MONTEIL et son pouvoir M. Alain SOULE) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Ludovic LEYDIER).

Départ de M. Claude MASSEBEUF qui donne pouvoir à Mme Chantai LEGENDRE.

2017-03-12 - Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 – Budget annexe Atelier-relais Carrosserie

Après avoir entendu le solde du compte administratif de l'exercice 2016 : **STATUE** sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 et **CONSTATE** que le compte administratif présente :
Un excédent de fonctionnement de clôture de : 5 866.26 €

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 867.43 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	

• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	5 866.26 €
SOLDE DISPONIBLE (3)	0 €
AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	0 €

La délibération est adoptée par 78 Pour, 0 Contre, 0 Abstention et 2 qui n'ont pas pris part au vote (Mme Chantal LEGENDRE et M. Claude MASSEBEUF).

2017-03-13 Objet : Présentation, débat et vote du Budget annexe Atelier-relais Carrosserie à Lavoûte Chilhac

Le BP 2017 de la carrosserie à Lavoûte-Chilhac est présenté par M. Gérard BEAUD Président. Il donne une lecture article par article des comptes.

Section de Fonctionnement Dépenses : 9 587.49 €
Section de Fonctionnement Recettes : 9 587.49 €

Section d'Investissement Dépenses : 11 957.34 €
Section d'Investissement Recettes : 11 957.34 €

La délibération est adoptée par 80 Pour, 0 Contre et 0 Abstention.

2017-03-14 - Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 – Budget annexe Multiple Rural de Villeneuve-d'Allier

Après avoir entendu le solde du compte administratif de l'exercice 2016 : **STATUE** sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 et **CONSTATE** que le compte administratif présente :
Un déficit de fonctionnement de clôture de : 30 215.22 €

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	600 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	0 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	0 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation en déficit de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	30 125.22 €

La délibération est adoptée par 66 Pour, 9 Contre (Mme Christine BANASSAT et son pouvoir Mme Marie-Thérèse ROUBAUD, M. Alain CUSSAC, Mme Agnès JEAN et son pouvoir Mme Chantal FARIGOULE, M. René SOULIER et son pouvoir Bernard MOYEN, MM. Charles TOURRETTE et Didier HANSMETZGER), 4 abstentions (MM. Thierry ASTRUC, Alain GARNIER, Ludovic LEYDIER, Bernard VISSAC) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Denis FOURY).

2017-03-15 Objet : Présentation, débat et vote du Budget annexe Multiple Rural de Villeneuve d'Allier

Le BP 2017 du multiple rural de Villeneuve d'Allier est présenté par M. Gérard BEAUD Président. Il donne une lecture article par article des comptes.

Section de Fonctionnement Dépenses : 39 392.22 €

Section de Fonctionnement Recettes : 39 392.22 €

Section d'Investissement Dépenses : 6 684.21 €

Section d'Investissement Recettes : 6 684.21 €

La délibération est adoptée par 44 Pour, 34 Contre (M. Yves ATTARD et son pouvoir Elisabeth CROUZET, Mme Christine BANASSAT et son pouvoir Marie-Thérèse ROUBAUD, M. Michel BRUN et son pouvoir Christian BARBUT, M. Jean-Claude MOREL et son pouvoir Denis BONNAFOUX, Mme Annie CARLET et son pouvoir Jacqueline TORRENT, Mme Sylvie LEBRAT et son pouvoir Jean-Louis CELLIER, M. Jean-Marie CHAPON et son pouvoir Raphaël LESCURE, M. Emile ROUSSEL et son pouvoir Alain CROIZET, M. Alain CUSSAC, M. Gilles RUAT et son pouvoir Olivier DAIRE, Mme Agnès JEAN et son pouvoir Chantal FARIGOULE, M. Denis FOURY, Mme Magalie MISSONIER et son pouvoir Raymond FRAISSE, M. Alain GARNIER, M. Jean-François BLANC, M. Stéphane DELPY, M. Ludovic LEYDIER, M. Philippe MOLHERAT, M. Alain SOULE et son pouvoir Olivier MONTEIL, M. René SOULIER et son pouvoir Bernard MOYEN, M. Didier HANSMETZGER), et 2 abstentions (MM. Denis BEAUME et Bernard VISSAC).

2017-03-16 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 – Budget annexe Pôle d'Artisanat d'Art à Saint-Illpize

Après avoir entendu le solde du compte administratif de l'exercice 2016 : **STATUE** sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 et **CONSTATE** que le compte administratif présente :
Un excédent de fonctionnement de clôture de : 125 €

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 436.40 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	125 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	0 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	0 €

La délibération est adoptée par 77 Pour, 0 Contre et 3 abstentions (MM. Alain CUSSAC, Denis BEAUME et Bernard MONATTE).

2017-03-17 Objet : Présentation, débat et vote du Budget annexe Pôle d'Artisanat d'Art à Saint-Illpize

Le BP 2017 du pôle d'artisanat d'art est présenté par M. Gérard BEAUD Président. Il donne une lecture article par article des comptes.

Section de Fonctionnement Dépenses : 1 913.40 €

Section de Fonctionnement Recettes : 1 913.40 €

Section d'Investissement Dépenses : 1 436.40 €

Section d'Investissement Recettes : 1 436.40 €

La délibération est adoptée par 79 Pour, 0 Contre et 1 abstention (M. Denis BEAUME).

2017-03-18 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 – Budget annexe Atelier-relais de confiture à Villeneuve d'Allier

Après avoir entendu le solde du compte administratif de l'exercice 2016 : **STATUE** sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 et **CONSTATE** que le compte administratif présente :
Un excédent de fonctionnement de clôture de : 17 787.52 €

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	8 820.48 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	8 820.48 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	8 967.04 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	8 967.04 €

La délibération est adoptée par 80 Pour, 0 Contre et 0 Abstention.

2017-03-19 Objet : Présentation, débat et vote du Budget annexe Atelier-relais de confiture à Villeneuve d'Allier

Le BP 2017 de l'atelier relais de confiture est présenté par M. Gérard BEAUD Président. Il donne une lecture article par article des comptes.

Section de Fonctionnement Dépenses : 34 845.64 €

Section de Fonctionnement Recettes : 34 845.64 €

Section d'Investissement Dépenses : 41 791.79 €

Section d'Investissement Recettes : 41 791.79 €

La délibération est adoptée par 79 Pour, 0 Contre et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Alain CUSSAC).

2017-03-20 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 – Budget annexe Epicerie d'Ally

Après avoir entendu le solde du compte administratif de l'exercice 2016 : **STATUE** sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 et **CONSTATE** que le compte administratif présente :
Un excédent de fonctionnement de clôture de : 13 790.11 €

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	13 276.12 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	13 276.12 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	513.99 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	513.99 €

La délibération est adoptée par 77 Pour, 0 Contre, 1 Abstention (M. Didier HANSMETZGER) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (M. Jean-Marie CHAPON et son pouvoir Raphaël LESCURE).

2017-03-21 Objet : Présentation, débat et vote du Budget annexe Epicerie d'Ally

Le BP 2017 de l'épicerie d'Ally est présenté par M. Gérard BEAUD Président. Il donne une lecture article par article des comptes.

Section de Fonctionnement Dépenses : 18 261.79 €

Section de Fonctionnement Recettes : 18 261.79 €

Section d'Investissement Dépenses : 27 074.33 €

Section d'Investissement Recettes : 27 074.33 €

La délibération est adoptée par 77 Pour, 0 Contre, 1 Abstention (M. Didier HANSMETZGER) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (M. Gillies RUAT et son pouvoir Olivier DAIRE).

2017-03-22 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 – Budget annexe MARPA

Après avoir entendu le solde du compte administratif de l'exercice 2016 : **STATUE** sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 et **CONSTATE** que le compte administratif présente :

Un excédent de fonctionnement de clôture de : 44 056.08 €

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	63 064.18 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	43 649.18 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	406.90 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	406.90 €

La délibération est adoptée par 79 Pour, 0 Contre, 0 Abstention et 1 qui n'a pas pris part au vote (Mme Gisèle RASPAIL).

2017-03-23 Objet : Présentation, débat et vote du Budget annexe MARPA à Lavoûte-Chilhac

Le BP 2017 de la MARPA est présenté par M. Gérard BEAUD Président. Il donne une lecture article par article des comptes.

Section de Fonctionnement Dépenses : 110 247.97 €

Section de Fonctionnement Recettes : 110 247.97 €

Section d'Investissement Dépenses : 108 627.93 €

Section d'Investissement Recettes : 108 627.93 €

La délibération est adoptée par 78 Pour, 0 Contre et 2 Abstentions (MM. Bernard MONATTE et Alain GARNIER).

2017-03-24 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 – Budget annexe ZAE Lachamp SAUGUES

Après avoir entendu le solde du compte administratif de l'exercice 2016 : **STATUE** sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 et **CONSTATE** que le compte administratif présente :

Un excédent de fonctionnement de clôture de : 58 671.41 €

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	58 671.41 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	0 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	0 €

La délibération est adoptée par 79 Pour, 0 Contre et 1 abstention (M. Didier HANSMETZGER).

2017-03-25 Objet : Présentation, débat et vote du Budget annexe ZAE Lachamp SAUGUES

Le BP 2017 de la ZAE de Lachamp est présenté par M. Gérard BEAUD Président. Il donne une lecture article par article des comptes.

Section de Fonctionnement Dépenses : 272 550 €
Section de Fonctionnement Recettes : 272 550 €

Section d'Investissement Dépenses : 313 271.41 €
Section d'Investissement Recettes : 313 271.41 €

M. Jean-Claude MOREL fait remarquer qu'il faut faire attention aux demandes des entreprises avant d'aménager des zones d'activités.

La délibération est adoptée par 57 Pour, 17 Contre (M. Yves ATTARD et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET, Mme Christine BANASSAT et son pouvoir Marie-Thérèse ROUBAUD, M. Jean-Claude MOREL et son pouvoir Denis BONNAFOUX, Mme Annie CARLET et son pouvoir Mme Jacqueline TORRENT, M. Jean-Marie CHAPON et son pouvoir Raphaël LESCURE, M. Gilles RUAT et son pouvoir Olivier DAIRE, Mme Agnès JEAN et son pouvoir Chantal FARIGOULE, M. Alain GARNIER, Ludovic LEYDIER, Philippe MOLHERAT), 5 Abstentions (Mme Jeanine BRUGEYROUX, M. Denis FOURY, M. Claude GINHAC, Mme Michèle MALFANT et M. Louis BARTHELEMY) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Didier HANSMETZGER).

2017-03-26 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 – Budget annexe Ordures ménagères - SAUGUES

Après avoir entendu le solde du compte administratif de l'exercice 2016 : **STATUE** sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 et **CONSTATE** que le compte administratif présente :
Un déficit de fonctionnement de clôture de : **31 562.27 €**

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	0 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	0 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation en déficit de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	31 562.27 €

La délibération est adoptée par 61 Pour, 4 Contre (MM. Jean-Marie CHAPON et son pouvoir Raphaël LESCURE, Alain GARNIER et Jean-Claude BAGES), 12 abstentions (Mmes Jeanine BRUGEYROUX et Michèle Malfant, MM. Denis BEAUME, Denis FOURY, Denis GAILLARD, Guy LAFOND, Bernard MONATTE, M. Alain SOULE et son pouvoir Olivier MONTEIL, Charles TOURRETTE, Bernard VISSAC et Louis BARTHELEMY) et 3 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Gaston CHACORNAC, Claude GINHAC et Emile ROUSSEL).

2017-03-27 Objet : Présentation, débat et vote du Budget annexe Ordures ménagères - SAUGUES

Le BP 2017 des OM est présenté par M. Gilles COUSTON Vice-Président. Il donne une lecture article par article des comptes.

Section de Fonctionnement Dépenses : 599 704.25 €

Section de Fonctionnement Recettes : 599 704.25 €

Section d'Investissement Dépenses : 640 446.98 €

Section d'Investissement Recettes : 640 446.98 €

M. Jean-Claude MOREL n'approuve pas la durée d'amortissement qui a été retenue pour la décharge du Moulas et pense que l'augmentation du coût de la redevance n'est pas justifiée.

M. Gilles COUSTON précise que la redevance est augmentée dès 2017 pour combler les déficits antérieurs de fonctionnement, intégrer l'amortissement des matériels et équipements, tenir compte d'éventuelles pénalités dues à Altruim, provisionner pour des investissements futurs et tenir compte de non-valeur.

La délibération est adoptée par 45 Pour, 20 Contre (M. Yves ATTARD et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET, M. Jean-Claude BAGES, Mme Christine BANASSAT et son pouvoir Marie-Thérèse ROUBAUD, M. Jean-Claude MOREL et son pouvoir Denis BONNAFOUX, Mme Annie CARLET et son pouvoir Jacqueline TORRENT, Mme Sylvie LEBRAT et son pouvoir Jean-Louis CELLIER, M. Alain CUSSAC, M. Gilles RUAT et son pouvoir Olivier DAIRE, Mme Agnès JEAN et son pouvoir Chantal FARIGOULE, M. Denis FOURY, M. Guy LAFOND, M. Alain GARNIER et M. Bernard VISSAC), 13 abstentions (Mme Jeanine BRUGEYROUX, M. Denis BEAUME, M. André DORIER et son pouvoir Françoise TORRENT-PAILHES, M. Jean-Paul FAGHEON, M. Ludovic LEYDIER, Mme Michèle Malfant, M. Alain SOULE et son pouvoir Olivier MONTEIL, M. Louis BARTHELEMY, Mme Gisèle RASPAIL, M. Mikaël VACHER et M. Didier HANSMETZGER.) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Christian BARBUT (pouvoir à M. Michel BRUN) et Maurice LAC).

2017-03-28 Objet : Vote des montants de la Redevance d'enlèvement des Ordures Ménagères (REOM).

Le Président souligne qu'il convient de fixer le montant de la REOM pour l'année 2017 pour les communes de l'ancienne Communauté de communes de Saugues et pour les communes de Varennes Saint Honorat et Berbezit.

1- Zone des communes de l'ancienne Communauté de communes de Saugues :

Le Vice-Président en charge du service des Ordures Ménagères explique aux Conseillers Communautaires que pour équilibrer le budget annexe des Ordures Ménagères relatif à l'ancien périmètre de la Communauté de Communes du Pays de Saugues, il est nécessaire d'augmenter la REOM de 10 % pour les administrés en collecte par points de regroupement et de 20% pour les administrés en collecte par Points d'Apport volontaire.

La REOM se répartit de la manière suivante :

REOM	Administrés avec collecte aux Points de regroupement	Administrés avec collecte aux Points d'apport volontaire
Résidence secondaire	160 €	132 €
Résidence locative moins de 4 places	77 €	72 €
Résidence locative de 4 à 11 places	19.25 € par place	18 € par place plafonnée à 132 €
Résidence locative de 12 à 19 places	231 €	132 €
Résidence locative de 20 à 29 places	341 €	132 €
Résidence locative de plus de 30 places	561 €	132 €
Résidence principale 1 personne	143 €	132 €
Résidence principale 2 personnes et plus	176 €	132 €

Résidence dont la durée des travaux excède 3 ans	143 €	132 €
Activité professionnelle petite structure, administration publique, collectivité territoriale et agriculteur	77 €	72 €
GAEC	77 € + 33 € par associé	72 € + 33 € par associé
Activité professionnelle	143 €	132 €
PME	231 €	132 €
PME service collecte 1 flux	600 €	
PME service collecte 2 flux	960 €	
PME extérieures de la Communauté	Minimum de 180 €	

2- Zone des communes de Varennes Saint Honorat et Berbezit :

	Exercice 2017		
	HT	TVA 10 %	TTC
Résidence principale ou secondaire - (1)	135,45	13,55	149,00
Activité professionnelle - (2)	135,45	13,55	149,00
Majoration par volume conteneur supplémentaire - (3)	96,36	9,64	106,00
Personne seule +60 ans RP	114,55	11,45	126,00
Gites ou caravanes	91,82	9,18	101,00
Location saisonnière 1 (4)	44,55	4,45	49,00
Location saisonnière 2 (5)	91,82	9,18	101,00
Redevance préférentielle pour service minoré niveau 1 - (6)	121,91	12,19	134,10
Redevance préférentielle pour service minoré niveau 2 - (6)	108,36	10,84	119,20
Redevance préférentielle pour service minoré niveau 3 - (6)	94,82	9,48	104,30
Redevance préférentielle pour service minoré niveau 4 - (6)	81,27	8,13	89,40
Redevance préférentielle pour service minoré niveau 5 - (6)	67,73	6,77	74,50
Redevance pour service majoré niveau 1 - (7)	149,00	14,90	163,90
Redevance pour service majoré niveau 2 - (8)	162,55	16,25	178,80
Redevance ponctuelle collecte et traitement OM par tonne	106,54	10,65	117,19
Redevance ponctuelle collecte et traitement OM par volume conteneur	3,22	0,32	3,54
Mise à disposition définitive d'un Conteneur 120 l	38,18	3,82	42,00
Mise à disposition définitive d'un Conteneur 240 l	62,73	6,27	69,00

La délibération est adoptée par 43 Pour, 18 Contre (Mme Christine BANASSAT et son pouvoir Marie-Thérèse ROUBAUD, M. Michel BRUN et son pouvoir Christian BARBUT, M. Jean-Claude MOREL et son pouvoir Denis BONNAFOUX, Mme Jeanine BRUGEYROUX, Mme Sylvie LEBRAT et son pouvoir Jean-Louis CELLIER, M. Alain

CUSSAC, M. Jean-Paul FAGHEON, Mme Agnès JEAN et son pouvoir Chantal FARIGOULE, M. René SOULIER et son pouvoir Bernard MOYEN, MM. Bernard VISSAC, Alain GARNIER et Jean-Claude BAGES), 18 Abstentions (Mme Karine CROS, M. Emile ROUSSEL et son pouvoir Alain CROIZET, Mme Chantal TRON, Mme Michèle Malfant, M. Denis FOURY, Mme Magalie MISSONIER et son pouvoir Raymond FRAISSE, M. Denis GAILLARD, M. Guy LAFOND, M. Ludovic LEYDIER, M. Louis BARTHELEMY, Mme Gisèle RASPAIL, M. Mikaël VACHER, M. André DORIER et son pouvoir Françoise TORRENT-PAILHES, MM. Denis BEAUME et Didier HANSMETZGER) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Gilles RUAT).

Départ de M. Bernard COUDERT.

2017-03-29 Objet : Adhésion de la Communauté d'Agglomération « Pays d'Issoire » au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

En qualité de communauté de communes adhérentes au SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE, il conviendrait de se prononcer sur cette adhésion qui concerne les communes suivantes :

ANTOINGT	ISSOIRE	SAINT ETIENNE SUR USSON
ANZAT LE LUGUET	JUMEAUX	SAINT GENES LA TOURETTE
APCHAT	LA CHAPELLE MARCOUSSE	SAINT GERMAIN LEMBRON
ARDES SUR COUZE	LA CHAPELLE SUR USSON	SAINT GERVAZY
AUGNAT	LE BREUIL SUR COUZE	SAINT HERENT
AULHAT - FLAT	LAMONTGIE	SAINT JEAN EN VAL
AUZAT LA COMBELLE	LE BROC	SAINT JEAN SAINT GERVAIS
BANSAT	LES PRADEAUX	SAINT MARTIN DES PLAINS
BEAULIEU	MADRIAT	SAINT MARTIN D'OLLIERES
BERGONNE	MAREUGHEOL	SAINT QUENTIN SUR SAUXILLANGES
BOUDES	MAZOIRES	SAINT REMY DE CHARGNAT
BRASSAC LES MINES	MEILHAUD	SAINT YVOINE
BRENAT	MONTPEYROUX	SAUVAGNAT SAINTE MARTHE
CHALUS	MORIAT	SAUXILLANGES
CHAMEANE	NONETTE - ORSONNETTE	SUGERES
CHAMPAGNAT LE JEUNE	ORBEIL	TERNANT LES EAUX
CHARBONNIER LES MINES	PARENT	USSON
CHASSAGNE	PARENTIGNAT	VALZ SOUS CHATEAUNEUF
COLLANGES	PERRIER	VARENNES SUR USSON
COUDES	PESLIERES	VERNET LA VARENNE
DAUZAT SUR VODABLE	RENTIERES	VICHEL
GIGNAT	ROCHE CHARLES LA MAYRAND	VILLENEUVE LEMBRON
ESTEIL	SAINT ALYRE ES MONTAGNE	
EGLISENEUVE DES LIARDS	SAINT BABEL	

La délibération est adoptée par 74 Pour, 0 Contre et 5 abstentions (Mme Karine CROS, M. Gilles RUAT et son pouvoir Olivier DAIRE, M. Jean PASCAL et M. Didier HANSMETZGER).

2017-03-30 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 – Budget annexe Atelier-relais ZAC LA Bourzède

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M. Gérard BEAUD : STATUE sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 et CONSTATE que le compte administratif présente :

Un excédent de fonctionnement de clôture de : 6 974.16 €

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 329 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	4 890.76 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	2 083.40 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	2 083.40 €

La délibération est adoptée par 78 Pour, 0 Contre et 1 abstention (M. Didier HANSMETZGER).

2017-03-31 Objet : Présentation, débat et vote du Budget annexe Atelier-relais ZAC LA Bourzède

Le BP 2017 de l'atelier relais ZAC La Bourzède est présenté par M. Gérard BEAUD Président. Il donne une lecture article par article des comptes.

Section de Fonctionnement Dépenses : 29 252.45 €
Section de Fonctionnement Recettes : 29 252.45 €

Section d'Investissement Dépenses : 29 085.76 €
Section d'Investissement Recettes : 29 085.76 €

La délibération est adoptée par 77 Pour, 0 Contre, 1 Abstention (M. Didier HANSMETZGER) et 1 pas pris part au vote (M. Charles TOURRETTE).

2017-03-32 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 – Budget annexe Atelier-relais Garage PAILHES Langeac

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M. Gérard BEAUD : **STATUE** sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 et **CONSTATE** que le compte administratif présente :
Un excédent de fonctionnement de clôture de : 18 145.41 €

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	18 145.41 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	18 145.41 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	0 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	0 €

La délibération est adoptée par 78 Pour, 0 Contre et 1 Abstention (M. Didier HANSMETZGER)

2017-03-33 Objet : Présentation, débat et vote du Budget annexe Atelier-relais Garage PAILHES Langeac

Le BP 2017 de l'atelier relais Pailhes est présenté par M Gérard BEAUD Président. il donne une lecture article par article des comptes.

Section de Fonctionnement Dépenses : 104 095.94 €
Section de Fonctionnement Recettes : 104 095.94 €

Section d'Investissement Dépenses : 115 223.80 €
Section d'Investissement Recettes : 115 223.80 €

La délibération est adoptée par 54 Pour, 19 Contre (M. Yves ATTARD et son pouvoir Elisabeth CROUZET, Mme Christine BANASSAT et son pouvoir Marie-Thérèse ROUBAUD, Jean-Claude MOREL et son pouvoir Denis BONNAFOUX, Mme Jeanine BRUGEYROUX, Mme Annie CARLET et son pouvoir Jacqueline TORRENT, Alain CUSSAC, Alain GARNIER, M. Gilles RUAT et son pouvoir Olivier DAIRE, M. Jean-Paul FAGHEON, Mme Agnès JEAN et son pouvoir Chantal FARIGOULE, M. Stéphane DELPY, M. René SOULIER et son pouvoir Bernard MOYEN) et 6 Abstentions (Mme Marie-Andrée PERREY, Mm. Bernard MONATTE, Guy LAFOND, Ludovic LEYDIER, Denis GAILLARD et Didier HANSMETZGER).

2017-03-34 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 – Budget annexe Atelier-relais TMUA Langeac

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M. Gérard BEAUD: STATUE sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 et CONSTATE que le compte administratif présente :
Un excédent de fonctionnement de clôture de :

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	962.87 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	962.87 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	9 030.92 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	9 030.92 €

La délibération est adoptée par 78 Pour, 0 Contre, 0 Abstention et 1 pas pris part au vote (M. Bernard VISSAC).

2017-03-35 Objet : Présentation, débat et vote du Budget annexe Atelier-relais TMUA Langeac

Le BP 2017 de l'atelier relais TMUA est présenté par M. Gérard BEAUD Président. Il donne une lecture article par article des comptes.

Section de Fonctionnement Dépenses : 30 580.52 €
Section de Fonctionnement Recettes : 30 580.52 €

Section d'Investissement Dépenses : 14 827.01 €
Section d'Investissement Recettes : 14 827.01 €

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

2017-03-36 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 – Budget annexe Atelier-relais Cuisines CAT Langeac

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M. Gérard BEAUD : **STATUE** sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 et **CONSTATE** que le compte administratif présente :
Un excédent de fonctionnement de clôture de : 24 385.57 €

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	18 270.64 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	18 270.64 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	6 114.93 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	6 114.93 €

La délibération est adoptée par 77 Pour, 0 Contre et 2 Abstentions (M. Gilles RUAT et son pouvoir M. Olivier DAIRE).

2017-03-37 Objet : Présentation, débat et vote du Budget annexe Atelier-relais Cuisines CAT Langeac

Le BP 2017 de l'atelier relais CAT est présenté par M. Gérard BEAUD Président. Il donne une lecture article par article des comptes.

Section de Fonctionnement Dépenses : 108 552.17 €
Section de Fonctionnement Recettes : 108 552.17 €

Section d'Investissement Dépenses : 99 132.52 €
Section d'Investissement Recettes : 99 132.52 €

La délibération est adoptée par 78 Pour, 0 Contre, 0 Abstention et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Olivier DAIRE pouvoir de Gilles RUAT).

2017-03-38 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 – Budget annexe Auberge Pays de Chanteuges

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M. Gérard BEAUD : **STATUE** sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 et **CONSTATE** que le compte administratif présente :
Un excédent de fonctionnement de clôture de : 466.13 €

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	466.13 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	0 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	0 €

La délibération est adoptée par 74 Pour, 2 Contre (M. Olivier DAIRE pouvoir de Gilles RUAT et M. Gilles RUAT), 2 Abstentions (MM. Mikaël VACHER et Didier HANSMETZGER), 1 pas pris part au vote (M. Jean PASCAL).

2017-03-39 Objet : Présentation, débat et vote du Budget annexe Auberge Pays de Chanteuges

Le BP 2017 de l'auberge de Chanteuges est présenté par M. Gérard BEAUD Président. Il donne une lecture article par article des comptes.

Section de Fonctionnement Dépenses : 42 645.87 €

Section de Fonctionnement Recettes : 42 645.87 €

Section d'Investissement Dépenses : 30 388.51 €

Section d'Investissement Recettes : 30 388.51 €

La délibération est adoptée par 42 Pour, 20 Contre (M. Yves ATTARD et son pouvoir Elisabeth CROUZET, Mme Christine BANASSAT et son pouvoir Marie-Thérèse ROUBAUD, M. Jean-Claude MOREL et son pouvoir Denis BONNAFOUX, Mme Annie CARLET et son pouvoir Jacqueline TORRENT, Mme Sylvie LEBRAT et son pouvoir Jean-Louis CELLIER, M. Gilles RUAT et son pouvoir Olivier DAIRE, Mme Agnès JEAN et son pouvoir Chantal FARIGOULE, M. Alain GARNIER, M. Jean-François BLANC, M. René SOULIER et son pouvoir M. Bernard MOYEN, M. Alain SOULE et M. Mikaël VACHER), 15 Abstentions (M. Emile ROUSSEL et son pouvoir Alain CROIZET, M. Olivier MONTEIL pouvoir à M. Alain SOULE, M. Denis BEAUME, M. Jean-Paul FAGHEON, Mme Magalie MISSONIER et son pouvoir Raymond FRAISSE, M. Denis GAILLARD, M. Ludovic LEYDIER, M. Bernard MONATTE, Mme Marie-Andrée PERREY, M. Louis BARTHELEMY, Mme Brigitte ISSARTEL, Mme Gisèle RASPAIL et M. Didier HANSMETZGER) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Denis FOURY et Maurice LAC).

2017-03-40 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 – Budget annexe Photovoltaïque pépinière Chanteuges

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M. Gérard BEAUD : **STATUE** sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 et **CONSTATE** que le compte administratif présente :
Un excédent de fonctionnement de clôture de : 5 892.73 €

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	0 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	5 892.73 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créateur) (ligne 002)	5 892.73 €	

La délibération est adoptée par 77 Pour, 1 Contre (M. Jean-François BLANC) et 1 abstention (Mme Brigitte ISSARTEL).

2017-03-41 Objet : Présentation, débat et vote du Budget annexe Photovoltaïque pépinière Chanteuges

Le BP 2017 du photovoltaïque pépinière de Chanteuges est présenté par M. Gérard BEAUD Président. Il donne une lecture article par article des comptes.

Section de Fonctionnement Dépenses : 20 902.73 €

Section de Fonctionnement Recettes : 20 902.73 €

Section d'Investissement Dépenses : 15 542.34 €

Section d'Investissement Recettes : 15 542.34 €

La délibération est adoptée par 78 Pour, 0 Contre, 0 Abstention et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Charles TOURRETTE).

2017-03-42 Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 – Budget annexe Centrale hydroélectrique de Chanteuges

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M. Gérard BEAUD : STATUE sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 et CONSTATE que le compte administratif présente :
Un excédent de fonctionnement de clôture de : 0 €

POUR MEMOIRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0 €
	AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	• exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	0 €
	SOLDE DISPONIBLE (3)	0 €
	AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	• affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	0 €

La délibération est adoptée par 65 Pour, 6 Contre (M. Michel BRUN et son pouvoir Christian BARBUT, M. Jean-Marie CHAPON et son pouvoir Raphaël LESCURE, M. Alain CUSSAC et M. Denis FOURY), 5 Abstentions (M. Yves ATTARD et son pouvoir Elisabeth CROUZET, Mme Chantal TRON, M. Louis BARTHELEMY et Mme Brigitte ISSARTEL) et 3 qui n'ont pas pris part au vote (M. Gilles RUAT et son pouvoir M Olivier DAIRE et Mme Françoise TORRENT-PAILHES pouvoir de M. André DORIER).

2017-03-43 Objet : Présentation, débat et vote – Budget annexe Centrale hydroélectrique de Chanteuges

Le BP 2017 de la centrale hydroélectrique est présenté par M. Gérard BEAUD Président. Il donne une lecture article par article des comptes.

Section de Fonctionnement Dépenses : 20 000 €

Section de Fonctionnement Recettes : 20 000 €

Section d'Investissement Dépenses : 750 000 €

Section d'Investissement Recettes : 750 000 €

La délibération est adoptée par 57 Pour, 21 Contre (MM. Yves ATTARD et son pouvoir Elisabeth CROUZET, Mme Christine BANASSAT et son pouvoir Marie-Thérèse ROUBAUD, M. Michel BRUN et son pouvoir Christian BARBUT, M. Jean-Claude MOREL et son pouvoir Denis BONNAFOUX, Mme Sylvie LEBRAT et son pouvoir Jean-Louis CELLIER, M. Jean-Marie CHAPON et son pouvoir Raphaël LESCURE, M. Gilles RUAT et son pouvoir M Olivier DAIRE, Mme Agnès JEAN et son pouvoir Chantal FARIGOULE, M. Alain GARNIER, M. René SOULIER et son pouvoir Bernard MOYEN, Mme Chantal TRON et M. Denis FOURY) et 1 abstention (M. Louis BARTHELEMY).

2017-03-44 Objet : Désignation des membres de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

La commission locale d'évaluation des charges transférées est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers. Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant,

Sa composition est la suivante :

COMMUNE	CONSEILLERS
ALLY	Bernadette CROZATIER
ARLET	Séverine EYNARD
AUBAZAT	Alain RAMAIN
AUVERS	Jérôme LEBRAT
BERBEZIT	Serge DESCHEEMACKER
BLASSAC	Francis ROME
CERZAT	Jacky DELIVERT
CHANAILELLES	Alain CHATEAUNEUF
CHANTEUGES	Franck NOEL-BARON
CHAZELLES	Bernard VISSAC
CHARRAIX	Philippe MONPLOT
CHASSAGNE	Mikaël VACHER
CHASTEL	René HAELVOET
CHAVANCIAC LAFAYETTE	Pascale PENIDE
CHILHAC	Odile MAMET
COLLAT	Marie-Christine DELABRE
COUTEUGES	Alain BESSON
CRONCE	Valérie COUDERT
CUBELLES	Bernard CUBIZOLLES
DESGES	Michel HAUDEGUAN
DOMEYRAT	Christian POULET
ESPLANTAS / VAZEILLES	Thierry ASTRUC Jean-Marc CHARRADE
FERRUSSAC	Chantal LEGENDRE
FRUGIERES LE PIN	Maurice LAURENT
GREZES	Claude GINHAC
JAX	Thierry GRIMALDI
JOSAT	Nicolas DI GIAMBATTISTA
LA BESSEYRE-SAINT-MARY	Jean PASCAL
LA CHOMETTE	Marie-Andrée PERREY
LANGÉAC	Marie-Thérèse ROUBAUD Joseph TORRENT Valérie GAILLARD Olivier MONTEIL Chantal FARIGOULE Stéphane DESSALLES Gérard BEAUD Marie-Pierre COUDERC Jacqueline TORRENT Denis BONNAFOUX Elsabeth CROUZET Olivier DAIRE Claude MASSEBEUF Françoise TORRENT-PAILHES
LAVOUTE CHILHAC	Jean-Jacques MERLE
MAZERAT AUROUZE	Raymond FRAISSE
MAZEYRAT D'ALLIER	Jean-Marie CHAPON Denis FOURY Philippe MOLHERAT Raphaël LESCURE

MERCOEUR	Jean-Claude BAGES
MONISTROL D'ALLIER	Bernard PLOT
MONTCLARD	Bernard MONATTE
PAULHAGUET	Emile ROUSSEL Alain CROIZET Magalie MISSONNIER
PEBRAC	Alain CUSSAC
PINOLS	Landry LACOUR
PRADES	Elisabeth PRADES
SALZUIT	Charles TOURRETTE
SAUGUES	Michel BRUN Jean-Louis CELLIER Bernard MOYEN Gaston CHACORNAC Sylvie LEBRAT Christian BARBUT
SAINT AUSTREMOINE	Jean-Paul FAGHEON
SAINT ARCONS D'ALLIER	Jean-Michel DURAND
SAINT BERAINE	Serge ROCHER
SAINT CHRISTOPHE D'ALLIER	Non désigné
SAINT CIRGUES	Jean-François LAUBY
SAINT DIDIER SUR DOULON	Christophe COURTEIX
SAINTE EUGENIE DE VILLENEUVE	Karine CROS
SAINT GEORGES D'AURAC	Alain GARNIER
SAINT ILPIZE	Joseph OLIVAIN
SAINT JULIEN DES CHAZES	Louis BARTHELEMY
SAINT PREJET ARMANDON	Denis GAILLARD
SAINT PREJET D'ALLIER	Jean-Claude MOREL
SAINT PRIVAT DU DRAGON	Agnès JEAN
SAINT VENERAND	Elie FRAISSE
SAINTE MARGUERITE	Jean-Jacques LUDON
SIAUGUES SAINTE MARIE	Gilles RUAT Annie CARLET Yves ATTARD
TAILHAC	Guy LAFOND
THORAS	Ludovic LEYDIER Gilles COUSTON
VALS LE CHATEL	Corinne BOYER
VARENNES SAINT HONORAT	Philippe PICARD
VENTEUGES	Danièle CICERON
VILLENEUVE D'ALLIER	Brigitte ISSARTEL
VISSAC AUTEYRAC	Thierry PAPARIC

La délibération est adoptée par 78 Pour, 0 Contre et 1 Abstention (M. Didier HANSMETZGER).

Départ de M. Michel BRUN et son pouvoir M. Christian BARBUT, Mme Christine BANASSAT et son pouvoir Mme Marie-Thérèse ROUBAUD, M. Jean-Claude MOREL et son pouvoir M. Denis BONNAFOUX, Mme Agnès JEAN et son pouvoir Mme Chantal FARIGOULE, M. Alain CUSSAC, M. Philippe MONTPLOT, Mme Chantal TRON, M. Stéphane DELPY, Mme Annie CARLET et son pouvoir Mme Jacqueline TORRENT, M. Yves ATTARD et son pouvoir Mme Elisabeth CROUZET, M. Gilles RUAT et son pouvoir M. Olivier DAIRE et M. François BLANC.

2017-03-45 Objet : Nomination de commissaires pour la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Le Président explique aux Conseillers Communautaires qu'en application des articles 1504, 1505 et 1517 du CGI, la CIID se substitue à la commission communale des impôts directs de chaque commune membre de l'EPCI en ce qui concerne les évaluations foncières des locaux commerciaux, des biens divers et des établissements industriels.

Le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire que la Communauté a demandé à ses communes membres de proposer des personnes susceptibles de devenir commissaires titulaires et suppléants.

Il souligne qu'une liste de 40 personnes (20 titulaires et 20 suppléants) doit être arrêtée et que ces personnes doivent remplir les conditions édictées au 3^{ème} alinéa de l'article 1650 du CGI.

Il reviendra au Directeur Départemental des Finances Publiques de désigner définitivement les 10 commissaires titulaires et 10 suppléants qui composent la CIID. Le Président de l'EPCI est membre de droit.

Le Président suggère aux membres du Conseil une liste de noms.

La délibération est adoptée par 51 Pour, 2 Contre (M. Alain SOULE et son pouvoir Olivier MONTEIL), 2 Abstentions (MM. Jean-Claude BAGES et Jean PASCAL) et 5 qui n'ont pas pris part au vote (M. Charles TOURRETTE, Mme Chantal LEGENDRE et son pouvoir Claude MASSEBEUF, M. Maurice LAC et M. Jacky DELIVERT).

2017-03-46 Objet : Adoption du procès-verbal de transfert du fonctionnement du centre équestre de Saugues à la commune de Saugues.

Le Président rappelle que l'opération d'investissement du centre équestre était sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes du Pays de Saugues. La réception des travaux a eu lieu le 12 août 2016. La communauté de communes des Rives du Haut-Allier est maintenant propriétaire et assume le financement de l'investissement.

L'ancienne communauté de communes du Pays de Saugues a transféré le fonctionnement du centre équestre à la commune de Saugues le 9 septembre 2016, c'est à dire la gestion et l'entretien direct de cet équipement. La communauté de communes du Pays de Saugues ne percevait pas de loyer de la commune de Saugues pour le fonctionnement du centre équestre car elle considérait l'exploitation de cet équipement comme un service public comprenant son utilisation dans le cadre de la section sportive du collège Joachim Barrande et dans le cadre des activités périscolaires (TAP) gérées par la commune.

Depuis septembre 2016, la commune de Saugues assure le fonctionnement en délégation de service public sous contrat d'affermage pour une durée de sept ans. La commune de Saugues demande une redevance à son délégataire traduite par des prestations d'intérêt public à savoir l'enseignement de l'équitation à la section sportive du collège public et les activités périscolaires à l'école publique.

Dès lors, il convient de renouveler le procès-verbal de transfert de fonctionnement jusqu'au 31 décembre 2018 dans les mêmes conditions dans l'attente de l'harmonisation des compétences statutaires de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier conformément à la loi NOTRe.

La délibération est adoptée par 57 Pour, 1 Contre (M. Charles TOURRETTE), 1 Abstention (Mme Gisèle RASPAIL) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Gaston CHACORNAC).

2017-03-47 Objet : Autorisation pour la signature du bail avec la SISA de la maison de santé de LANGEAC

Le Président précise aux membres du conseil communautaire que la mise en service de la maison de santé de Langeac est prévue pour le mois d'avril 2017. Le projet regroupe différents professionnels : médecins, IDE, chirurgiens-dentistes, kinésithérapeute, podologue, sage-femme, ... L'ensemble des professionnels est organisé au sein d'une SISA.

La location des locaux à la SISA fait l'objet d'un bail d'une durée de six ans renouvelables pour un montant de loyer mensuel de 5 273.00 €. Le projet de bail est annexé à la présente délibération.

Le Président précise que le montant du loyer intègre le coût des travaux subventions déduites, les frais financiers, les frais de maintenance, les provisions pour travaux futurs et les frais de gestion. Il en résulte un montant par m² de 7.71 €.

Le président rappelle également que l'intégralité de la maison de santé n'est pas occupée à son ouverture. Un cabinet vacant, destiné à l'accueil d'un nouveau médecin est disponible, de même qu'un agrandissement de l'espace dédié au kiné est possible (2 box). Le coût des espaces vacants est pris en charge à 100 % pour le cabinet destiné à l'accueil d'un médecin et à 50 % pour celui destiné aux kinésithérapeutes.

La délibération a été présentée par Madame Marie-Christine DELABRE, Vice-Présidente en charge du dossier.
La délibération est adoptée à l'unanimité.

Départ de M. Louis BARTHELEMY.

2017-03-48 Objet : Remplacement et /ou recrutement d'agents dans le cadre de besoins saisonniers et/ou occasionnels

Le Président précise aux membres du Conseil Communautaire que l'article 3 alinéa 2 de la Loi du 26 janvier 1984 permet aux collectivités et établissements publics de recruter des agents non titulaires pour exercer des fonctions correspondant à un besoin saisonnier pour une durée maximale de 6 mois pendant une même période de 12 mois et conclure pour une durée maximale de trois mois, renouvelable une seule fois des contrats pour faire face à un besoin occasionnel.

Le Président souligne que la Communauté de communes des Rives du Haut-Allier peut avoir recours à ces possibilités afin d'assurer la continuité du service mais également pour faire face à des besoins occasionnels.

La délibération est adoptée par 57 Pour, 0 Contre et 1 abstention (M. BEAUME Denis).

Départ de M. André DORIER et son pouvoir Mme Françoise TORRENT-PAILHES.

2017-03-49 Objet : Autorisation préalable pour l'engagement d'une consultation relative à la gestion des services Enfance/Jeunesse à Paulhaguet

Conformément à la réglementation relative aux marchés publics et au respect de ses principes à savoir la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures, la Communauté prévoit d'avoir recours à un marché public en procédure adaptée comme mode de passation pour confier la gestion des services Enfance/Jeunesse à un prestataire de service pour une période de 16 mois du 1^{er} septembre 2017 au 31 décembre 2018. Le principe d'allotissement avec un lot « Petite Enfance » et un lot « Enfance/Jeunesse » est retenu. La Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier disposant d'un agent chargé de la coordination de la politique enfance-jeunesse communautaire, il est proposé de ne pas consulter pour la mission de coordination.

Les services Enfance/Jeunesse exercés sur le Pays de Paulhaguet sont les suivants :

- Lot Petite Enfance
 - gestion d'un multi-accueil
 - gestion d'un Relais Petite Enfance
- Lot Enfance-Jeunesse
 - gestion d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement extrascolaire
 - gestion d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement périscolaire
 - gestion d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement périscolaire « Rythmes éducatifs »
 - gestion d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement périscolaire le mercredi après-midi
 - gestion d'un accueil et de séjours pour les jeunes

Un projet de cahier des charges précisant les conditions et caractéristiques des services attendus est joint au présent projet de délibération.

La délibération est adoptée par 48 Pour, 3 Contre (MM. Jean-Marc CHARRADE, Claude GINHAC et Bernard MONATTE), 4 Abstentions (MM. Charles TOURRETTE, Bernard VISSAC, Ludovic LEYDIER et Jean-Claude BAGES), 2 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Thierry ASTRUC et Jean PASCAL).

2017-03-50 Objet : Validation de la programmation des crédits régionaux inscrits au Contrat du Haut-Allier

Le Président explique aux Conseillers Communautaires que la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier doit programmer les crédits régionaux inscrits au Contrat du Haut-Allier.

Il propose la répartition suivante :

2017-2018 :

Maître d'ouvrage	Libellé de l'opération	Dépense subventionnable	Montant subvention régionale	Taux	remarques
CC RHA	Aquisitions foncières terrain Cérabati	150 000 €	75 000 €	50%	2017
CC RHA	Zone Commerciale de Paulhaguet - 1ère tranche	50 000 €	25 000 €	50%	2017
CC RHA	ZAI RN 102 (1ère tranche)	1 500 000 €	750 000 €	50%	2017: acquisitions foncières - 2018: 1ère tranche travaux
CC RHA	Centrale hydroélectrique de Chanteuges	750 000 €	300 000 €	40%	2017
CC RHA	création d'unités de méthanisation (1ère tranche)	1 250 000 €	625 000 €	50%	
CC RHA	Piscine	2 000 000 €	500 000 €	25%	2018: 1ère tranche
CC RHA	Pôle enfance jeunesse	600 000 €	150 000 €	25%	2018: 1ère tranche
CC RHA	Agrandissement et mise aux normes du gymnase de Paulhaguet	150 000 €	75 000 €	50%	2018
TOTAL		6 450 000 €	2 500 000 €		

2019-2020 :

Maître d'ouvrage	Libellé de l'opération	Dépense subventionnable	Montant subvention régionale	Taux	remarques
CC RHA	Hôtel le Prieuré Lavoûte	30 000 €	15 000 €	50%	2019
CC RHA	Rénovation Hôtel de France Saugues	600 000 €	300 000 €	50%	2019
CC RHA	ZAI RN 102 (2ème tranche)	1 000 000 €	500 000 €	50%	2019-2020
CC RHA	Pépinière Berthelot	100 000 €	50 000 €	50%	2019
CC RHA	création d'unités de méthanisation (2ème tranche)	2 000 000 €	1 000 000 €	50%	2019-2020
CC RHA	Piscine	2 000 000 €	500 000 €	25%	2019-2020
CC RHA	Pôle enfance jeunesse	600 000 €	150 000 €	25%	2019
TOTAL		6 330 000 €	2 515 000 €		

La délibération est adoptée par 42 Pour, 7 Contre (M. Jean-Claude BAGES, Mme Sylvie LEBRAT et son pouvoir Jean-Louis CELLIER, M. Alain GARNIER, M. René SOULIER et son pouvoir Bernard MOYEN et M. Didier HANSMETZGER) et 8 Abstentions (Mmes Karine CROS ET Gisèle RASPAIL et MM. Jean-Paul FAGHEON, Denis FOURY, Ludovic LEYDIER, M. Alain SOULE et son pouvoir Olivier MONTEIL et M. Mikaël VACHER).

2017-03-51 Objet : Validation du programme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte et pour le climat (TEPCV) » et autorisation d'engagement.

Le Président présente le programme des « territoires à énergie positive pour la croissance verte » lancé à l'automne 2014 par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer qui vise à territorialiser la politique de transition énergétique et à donner une impulsion forte pour encourager les actions concrètes qui peuvent contribuer notamment à atténuer les effets du changement climatique, encourager la réduction des besoins d'énergie et le développement des énergies renouvelables locales et faciliter l'implantation de filières vertes pour créer 100 000 emplois sur trois ans.

Afin d'accompagner l'ensemble des projets créatifs et innovants, un fonds de financement de la transition énergétique, doté de 1,5 milliard d'euros sur trois ans contribue notamment à financer les territoires lauréats, en complément des autres financements publics existants.

Dans ce cadre, le territoire de l'ancienne communauté de communes du Pays de Saugues a présenté un projet approuvé par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et bénéficie à ce titre d'un appui financier à hauteur de 500 000 € sur trois ans pour l'accompagner dans son projet. Le projet de convention est joint à la présente délibération.

Le projet se synthétise par 4 actions dont une portée par la commune de Saugues de la manière suivante :

TEPCV	Maître d'ouvrage	Montant HT de l'opération	Montant attribué
Action 1a : Mobilité électrique	CCRHA	60 000 € HT	230 000 €
Action 1b : Mobilité électrique	Commune de Saugues	257 000 € HT	
Action 2 : Implantation de 28 PAV et fourniture de composteur aux particuliers	CCRHA	287 500 € HT	230 000 €
Action 3: Initiation au « Zéro pesticides » et fourniture de deux ruches sur 2/3 des 350 exploitations agricoles	CCRHA	50 000 € HT	40 000 €

La délibération est adoptée par 47 Pour, 3 Contre (M. Jean-Claude BAGES, Mme Chantal LEGENDRE et M. Bernard MONATTE), 6 Abstentions (M. Emile ROUSSEL et son pouvoir Alain CROIZET, M. Jean-Paul FAGHEON, M. Denis FOURY, M. Didier HANSMETZGER et Mme Brigitte ISSARTEL) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Charles TOURRETTE).

2017-03-52 DETR 2017-Projet d'extension zone commerciale et artisanale de Paulhaguet

Le Président explique aux Conseillers Communautaires qu'il conviendrait de déposer un dossier de demande de subventions DETR 2017 à savoir l'extension zone commerciale et artisanale de Paulhaguet

Le projet d'extension de la zone commerciale et artisanale de Paulhaguet consiste en la viabilisation de 7 lots en prolongement de la zone d'Intermarché pour une surface globale de 11 966 m² et ce dans le but d'attirer de nouvelles entreprises sur le territoire.

Ordre de priorité	Catégorie d'opération	Descriptif du projet	Échéancier	Montant HT du projet	Taux éligible	Montant demandé
1	Attractivité du territoire : Développement économique social	Extension zone commerciale et artisanale de	2017	271 806.00 €	20 à 50%	135 903 € soit 50%

	environnemental touristique	Paulhaguet : travaux de viabilisation				
--	--------------------------------	--	--	--	--	--

Plan de financement :

DEPENSES :

Travaux de viabilisation :	271 806 € HT
TOTAL HT :	271 806 € HT
TOTAL TTC :	326 167 € TTC

RECETTES :

DETR (50%)	135 903 €
REGION (30%)	81 541 €
Autofinancement :	108 723 €
TOTAL TTC	326 167 € TTC

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2017-03-53 DETR 2017- réalisation d'un plan de signalétique/signalisation des zones d'activités

Le Président explique aux Conseillers Communautaires qu'il conviendrait de déposer un dossier de demande de subventions DETR 2017 pour la rénovation et l'harmonisation de la signalétique des zones industrielles, artisanales et commerciales

Ordre de priorité	Catégorie d'opération	Descriptif du projet	Échéancier	Montant HT du projet	Taux éligible	Montant demandé
2	Attractivité du territoire : Signalisation d'information locale	Rénovation et harmonisation de la signalétique des zones	2017 : Étude 2017-2018 : Travaux	60 000€	20 à 50%	30 000 €

Plan de financement :

DEPENSES :

Étude :	10 000 € HT
Signalétique :	50 000 € HT
TOTAL HT :	60 000 € HT
TOTAL TTC :	72 000 € TTC

RECETTES :

DETR (50%)	30 000 €
Autofinancement :	42 000 €
TOTAL TTC	72 000 € TTC

La délibération est adoptée par 36 Pour, 12 Contre (M. Thierry ASTRUC, Mme Sylvie LEBRAT et son pouvoir Jean-Louis CELLIER, M. Emile ROUSSEL et son pouvoir Alain CROIZET, M. Jean-Paul FAGHEON, M. Denis GAILLARD, M. Ludovic LEYDIER, M. Bernard MONATTE, M. René SOULIER et son pouvoir Bernard MOYEN et M. Mikaël VACHER) et 9 Abstentions (M. Jean-Marc CHARRADE, Mme Karine CROS, M. Denis BEAUME, Mme Magalie MISSIONIER et son pouvoir Raymond FRAISSE, M. Maurice LAC, M. Didier HANSMETZGER, M. Claude GINHAC et M. Joseph VISSAC).

2017-03-54 Demande de subventions pour une étude sur la méthanisation et validation du plan de financement

Le Président explique aux Conseillers Communautaires qu'il conviendrait de déposer un dossier de demande de subventions pour l'étude sur la méthanisation.

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES :

Étude :	30 000 € HT
TOTAL HT :	30 000 € HT
TOTAL TTC :	36 000 € TTC

RECETTES :

ADEME (70% si TEPCV)	21 000 €
FEDER (10%)	3 000 €
Autofinancement :	12 000 €
TOTAL TTC	36 000 € TTC

La délibération est adoptée par 50 Pour, 3 Contre (MM. Jean-Claude BAGES, Jean-Paul FAGHEON et Alain GARNIER) et 4 Abstentions (Mme Karine CROS, M. Denis GAILLARD, M. Ludovic LEYDIER et M. Mikaël VACHER).

2017-03-55 Projet de centrale photovoltaïque sur le territoire de la commune de Salzuit

Monsieur le président expose au Conseil communautaire le projet d'une centrale photovoltaïque sur le Territoire de la Commune de Salzuit proposé par la Société EDF EN France.

Il est rappelé au Conseil Communautaire que la réalisation du projet de Centrale Photovoltaïque est conditionnée à un appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Energie.

Le conseil municipal de Salzuit a émis une délibération favorable concernant ce projet le 17 février 2017.

Les terrains loués font l'objet d'un entretien à la charge de la société EDF EN. Il est proposé au conseil communautaire de demander que cet entretien soit réalisé par le chantier d'insertion de la Communauté de communes.

Les membres du Conseil parcourent la promesse de bail proposée par la société EDF EN France.

La délibération est adoptée par 53 Pour, 0 Contre, 2 Abstentions (M. Emile ROUSSEL et son pouvoir Alain CROIZET) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (M. Gérard BEAUD et son pouvoir Marie-Pierre COUDERC).

2017-03-56 Objet : Sortie du SCOT du PAYS DU VELAY

Etant donné le périmètre de la communauté de communes des Rives du Haut-Allier et de son bassin de vie, le Président propose aux membres du conseil communautaire de délibérer afin de refuser l'intégration de la communauté de communes au périmètre du SCOT du Pays du Velay.

Par ailleurs, le Président précise que le périmètre du SCOT du Pays du Velay correspond à un bassin de vie bien identifié qui prend en compte les besoins et les usages du territoire et les intérêts économiques et sociaux du Pays (art. L 143-3 CU). Si le périmètre du SCOT du Velay devait intégrer la communauté de communes des Rives du Haut-Allier, l'ensemble de la cohérence du SCOT serait remis en cause, tout comme le travail de concertation et de définition du diagnostic, des enjeux du territoire et des objectifs définis par les élus.

La délibération est adoptée par 55 Pour, 0 Contre et 2 abstentions (Mme Sylvie LEBRAT et son pouvoir Jean-Louis CELLIER).

2017-03-57 Objet : Convention d'adhésion au service « Assistance progiciels » du Centre de gestion de Haute-Loire

Le Président expose :

- que le Centre de gestion de la Haute-Loire a signé un partenariat avec les sociétés Cegid Public et Berger Levraut afin d'effectuer, à leur place, l'assistance de premier niveau auprès des utilisateurs,
- qu'en signant une convention avec le Centre de gestion, la collectivité bénéficie d'une aide de proximité à l'utilisation et l'exploitation des logiciels métiers (progiciels) ainsi que de tarifs préférentiels avec les éditeurs,
- que l'adhésion à ce service est consentie moyennant les tarifs indiqués dans la convention ci-jointe ;

La délibération est adoptée par 56 Pour, 0 Contre et 1 abstention (M. Didier HANSMETZGER).

2017-03-58 Objet : Convention d'adhésion à la mission « dématérialisation des procédures »/ Recours à la télétransmission des actes, des flux comptables et signature des conventions de mise en œuvre

Une collectivité qui souhaite télétransmettre ses actes en préfecture ou sous-préfecture, doit déposer ces derniers sur une plateforme web homologuée faisant office de tiers de confiance. Celle-ci respecte un protocole et assure la sécurité, l'horodatage et l'archivage des échanges. Cette plateforme peut aussi être utilisée pour la transmission des flux comptables et l'utilisation d'un parapheur électronique pour la signature des bordereaux.

Considérant les sollicitations des collectivités et des services de l'Etat, préfecture et direction des finances publiques notamment, le service assistance progiciels du Centre de gestion propose aux collectivités une nouvelle mission d'accompagnement à :

- la dématérialisation de l'envoi des actes soumis au contrôle de légalité (projet ACTES),
- la dématérialisation des pièces comptables (projet HELIOS).

L'adhésion à cette mission complémentaire du service assistance progiciels permet aux collectivités de bénéficier, sous conditions financières, d'une plateforme homologuée faisant office de tiers de confiance ainsi que d'un accompagnement dans la réalisation du ou des projets à mettre en œuvre. Cette adhésion fera l'objet d'une convention spécifique appelée 'Dématérialisation des procédures'.

La délibération est adoptée par 56 Pour, 0 Contre, 0 Abstention et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Jean PASCAL).

2017-03-59 Objet : Adhésion au service retraites du Centre de Gestion de la Haute-Loire

Par délibération du 12 juillet 2007, le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Loire a créé un service Assistance Retraites, destiné à remplir, à la place des collectivités, l'ensemble des dossiers relatifs à la CNRACL.

En adhérant à ce service, pour les dossiers relatifs à la CNRACL, la collectivité délègue son rôle d'employeur au centre de gestion. En contrepartie de ce service, le Centre de Gestion demande une participation financière dont les tarifs sont ainsi définis :

Objet	Tarif unitaire
Immatriculation de l'employeur	10 €
Affiliation	10 €
Demande de régularisation de services	70 €
Validation de services de non titulaire	70 €
Rétablissement au régime général et à l'IRCANTEC	70 €
Dossier de liquidation de pension (invalidité, réversion)	50 €
Dossier de liquidation de pension (normale, carrières longues) et entretien retraite agent	50 €
Entretien retraite et simulation de pension (avant l'âge légal de départ en retraite)	50 €

Dossier de pré-liquidation avec engagement	40 €
Dossier de pré-liquidation (cohorte)	40 €
Correction des comptes individuels retraites	40 €

Considérant que les collectivités et établissements territoriaux ont en charge l'instruction des dossiers de retraites de leurs agents affiliés à la CNRACL, le Centre de Gestion propose aux collectivités et établissements qui le souhaitent d'effectuer en leur lieu et place la mission retraite qui leur incombe en tant qu'employeur.

La délibération est adoptée par 54 Pour, 0 Contre, 0 Abstention et 3 qui n'ont pas pris part au vote (M. Gaston CHACORNAC, M. Raphaël LESCURE pouvoir à M. Jean-Marie CHAPON et M. Charles TOURRETTE).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1h 10 heures.

SIGNATURES :

Le Président de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier
M. Gérard BEAUD




Le Secrétaire de séance
Mme Marie-Christine DELABRE



